

OCIÉTÉ D'ACRICULTURE, HISTOIRE NATURELLE ET ARTS UTILES DE LYON. — *Séance du 5 février 1892.* — Présidence de Burelle. — M. Leger donne un complément aux communications qu'il a déjà faites sur les levûres artificielles, en parlant des essais qui ont été faits en divers lieux, et de ses propres tentatives. Bien que les témoignages soient quelque peu contradictoires, on ne peut nier que la question des levûres, soulevée, il y a quatre ans à peine, par les travaux de M. Romier, fasse son chemin. Qu'elle ne soit pas encore élucidée à fond, il n'y a là rien de bien étonnant. Il en est des levûres comme des cépages américains ; au début, ce qui manque, c'est la méthode dans les essais, pour arriver à résoudre le problème de l'adaptation. — M. Billoud-Monterrad parle d'un nouveau système d'écémage employé à Criqueboeuf, près de Fécamp. L'inventeur du procédé emploie des flacons de 6 à 12 litres hermétiquement fermés qu'il plonge pleins de lait dans l'eau d'une citerne à température à peu près constante. Quand la montée de la crème est terminée, on décante chaque flacon au moyen d'un robinet placé au bord. Le lait passe d'abord, la crème ensuite ; cette dernière, qui n'a subi que très faiblement l'action de l'air, donne un beurre de première qualité. M. Billoud-Monterrad donne ensuite quelques détails sur les essais de M. de Monicault, pour multiplier dans les étangs les insectes dont se nourrissent les truites. Dans un étang suffisamment ensemencé, des truites de 8 à 10 grammes ont quadruplé de poids en 72 jours.

*Séance du 12 février 1892.* — Présidence de M. Burelle. — M. Chauvand parle des infructueuses tentatives qu'il a faites pour introduire dans ses vignobles de l'Ardèche, soit des plants de l'Ermitage, soit des cépages divers qui donnent les vins de Bordeaux. Il ajoute qu'il a expérimenté les levûres de l'Ermitage, qu'il a obtenu une fermentation plus intense, et peut-être une amélioration sensible du produit, sans obtenir pourtant du vin qui puisse être pris pour du vin de l'Ermitage. — M. Colcombet communique les renseignements qu'il a reçus du Frère Paulin sur ses procédés d'électro-culture. Le Frère Paulin emploie des appareils analogues aux anciens paragrèles, et qu'il appelle des